



CATALYSEUR DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU MAROC

Rapport d'activité 2023



شركة الهندسة الطاقة
SOCIÉTÉ D'INGÉNÉRIE ÉNERGÉTIQUE

SIE.CO.MA 



شركة الهندسة الطاقة
SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE ÉNERGÉTIQUE

Rapport d'activité 2023



صَاحِبُ الْجَلَالَةِ الْمَلِكُ مُحَمَّدُ السَّادِسُ نَصْرُهُ اللهُ

“

Fort de cette conviction inébranlable, le Maroc appuie son engagement multidimensionnel en faveur des questions du climat, en rehaussant ambitieusement le seuil de sa contribution déterminée au niveau national, soit l'équivalent d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 45,5% d'ici 2030.

Ce dessein s'inscrit dans le cadre d'une stratégie intégrée de développement bas carbone à l'horizon 2050, visant le passage à une économie verte qui soit en accord avec les objectifs de durabilité, de renforcement de la résilience, d'adaptation et de protection de l'environnement, sur lesquels repose le nouveau Modèle de développement du Royaume.

Avec une égale détermination, le Maroc se joint aux pays africains frères dans une adhésion plus affirmée aux efforts de lutte contre les effets dévastateurs du changement climatique, tant par les initiatives qu'il a lancées en matière d'adaptation de l'agriculture, de sécurité, de stabilité et d'accès à l'énergie durable, que par le truchement des trois Commissions africaines du climat, issues du « Sommet africain de l'Action », tenu en novembre 2016, à Marrakech.

”

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, adressé à la 26ème Conférence des Parties à la convention cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques novembre 2021



SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	9
A PROPOS	10
GOUVERNANCE	14

2023 : ANNÉE DE FORTE MOBILISATION	19
Interventions dans le secteur public et ouverture sur le secteur privé	19
Accords & Partenariats	20
Portefeuille projets de la SIE : Projets phares	26
Financements & coopérations	31
Accès financement	31
Le Système MRV : Outils de mesure des projets d'efficacité énergétique	32
Certification Crédits Carbon	33
Ecosystème financier de la SIE	34
Refonte du Business Plan	34
2023 Events : In a nutchell	35
PRIORITÉ D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE : L'ECLAIRAGE PUBLIC	27
<hr/>	
SÉISME DU HAOUZ - SOLIDARITÉ SIE	36
<hr/>	
2024 : ANNÉE DE DÉCOLLAGE	42
Vision 2024	42
Catalyseur du succès	43
<hr/>	
EN DÉTAIL, LES PROJETS PHARES DE 2023	45
<hr/>	
EN ROUTE VERS 2024	46



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Ahmed BAROUDI

L'Efficacité Energétique (EE) devient de plus en plus une priorité dans les stratégies de développement durable au niveau mondial. Les Etats comprennent que la production d'énergie seule, sans rationalisation de la consommation, n'est qu'une fuite en avant dans les investissements à un moment où les ressources se raréfient, où les mesures liées au Changement Climatique s'imposent à tous.

Le Maroc a nettement intégré cette composante dans sa Stratégie Nationale du Développement Durable en instaurant un nouveau dispositif portant des objectifs ambitieux, un dispositif correspondant à un réel changement de paradigme. Le Royaume, à travers l'action pilotée par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable, impulse une réelle ouverture du Marché national résolument orientée coopération Sud-Sud.

La SIE s'est vu attribuer un rôle précis dans ce dispositif global : opérer l'ouverture du Marché en soutenant l'écosystème national, cela à travers une stratégie de mise en œuvre pour le secteur de l'Efficacité Energétique faisant du secteur Privé l'acteur principal de son exécution. L'action de la SIE a vocation de n'introduire aucun préjudice concurrentiel aux entreprises privées dès lors que la maturité du Marché est au rendez-vous.

Après une analyse profonde du Marché national, la SIE s'est évertuée depuis son repositionnement en Super ESCO à développer un dispositif composé de briques structurantes, toutes contribuant à ouvrir la Marché de l'Efficacité Energétique au profit de l'Entreprise.

Ce dispositif cible particulièrement les accès aux financements ainsi que la mise en place d'un service de certification de crédits carbone au profit des institutions qui s'engagent dans la voie de l'économie de l'énergie et de la décarbonation.

L'ensemble de la démarche de sobriété énergétique engagée va permettre de progressivement déployer dans le Royaume de nouveaux concepts, que ce soit de nouveaux contrats d'assurances ou des contrats de performances énergétiques au meilleur bénéfice des secteurs énergivores.

2023 est l'année de l'achèvement du dispositif mis en service pour le Marché. Il sera diffusé et expliqué à tous les Acteurs dès début 2024 avec l'appui des organisations sectorielles et du Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable. La SIE entend mettre en exécution ce même dispositif pour son propre pipeline de projets afin d'en démontrer la viabilité et sa facilité d'accès.

Les secteurs public et privé se verront massivement adressés par l'action coordonnée par la SIE et ses partenaires afin de booster les résultats d'économie d'énergie du Royaume.

Pour se donner toutes les chances de succès pour ce grand défi la SIE a mis en place, avec le soutien de sa Gouvernance, une nouvelle organisation orientée Marché, public et privé. De nouvelles actions complémentaires sont à l'étude pour l'année 2024.

Tout cela a été rendu possible grâce au concours et à l'engagement sans faille de la jeune équipe de la Société d'Ingénierie Energétique que je remercie ici vivement.



À PROPOS

Le I c'est pour Ingénierie

Depuis son repositionnement, conformément aux directives Royales visant à restructurer le secteur énergétique du Royaume, d'outil financier de l'Etat, la SIE est devenue la Société d'Ingénierie Energétique, une Super ESCO dédiée à l'exécution de projets d'efficacité énergétique dans divers secteurs public et privé du royaume.

Une ESCO, « Energy Service Company » en anglais, désigne une entreprise spécialisée dans les services énergétiques. Il s'agit d'une entité professionnelle offrant une large gamme de solutions et de services liés à l'énergie,

Engagement de la SIE

Sa mission principale est d'être le tiers de confiance étatique, catalysant ainsi le marché et favorisant le développement d'un écosystème performant pour le secteur de l'efficacité énergétique. Elle a pour vocation première de disposer de la capacité à offrir à ses clients des solutions adaptées à leurs besoins, conformes aux bonnes pratiques et aux orientations stratégiques de la société.

La SIE, catalyseur de l'efficacité énergétique au Maroc

Sous la tutelle du ministère de la transition énergétique et du développement durable, la Société d'Ingénierie Energétique (SIE) est une société de l'Etat Marocain, au service des organismes public et privé au Maroc, spécialisée dans les services énergétiques.

Son action s'inscrit dans le cadre de la volonté de l'Etat marocain d'atteindre ses ambitions de réduction de la consommation d'énergie de 20% d'ici 2030.

dans le but d'aider ses partenaires et clients, tant du secteur public que privé, à réduire leur consommation énergétique tout en améliorant leur performance énergétique. Super ESCO signifie que c'est celle de l'Etat.

Ce nouveau repositionnement est acté par le décret n°2. 21. 148 promulgué le 08 septembre 2021 relatif à l'amendement du décret initial de création de la Société d'Investissements Énergétiques. Il permet de simplifier l'accès au Marché pour toutes les entreprises privées spécialisées dans le secteur de l'Efficacité Energétique.

La Super ESCO offre un package couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des activités d'efficacité énergétique opérées dans les secteurs adressés. Cette offre englobe notamment le conseil, les études énergétiques, les projets de performance, l'accompagnement au financement et la certification des crédits carbone.

1 Super ESCO, 4 Secteurs prioritaires, 3 Modes d'intervention

La SIE se concentre exclusivement sur la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique dans des secteurs essentiels tels que le bâtiment, l'éclairage public, la mobilité durable et l'industrie.

La Super ESCO intervient selon les trois modes d'intervention suivants :

- L'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) : Accompagnement pour identifier, structurer, réaliser, suivre et évaluer les projets d'efficacité énergétique ;
- La Maitrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) : Réalisation de toutes les activités relevant de la maitrise d'ouvrage (définition des besoins, contractualisation et pilotage des opérations) couvrant les besoins Clients ;
- En mode ESCO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, complétée par l'apport du financement nécessaire à la réalisation des projets d'EE. De ce dernier mode, la Super ESCO conclut avec ses partenaires publics et privés un Contrat de Performance Energétique (CPE) par lequel elle s'engage sur la conception, le soutien au financement, la réalisation et la maintenance du projet d'efficacité énergétique.

La Super ESCO agit aussi en accompagnement des PME ainsi que d'autres ESCO, notamment dans les pays africains dans un esprit de coopération sud-sud, ceci dans le cadre de la promotion de l'efficacité et de la performance énergétique en Afrique.

Schéma de fonctionnement de la SIE



Structure Organisationnelle cible

DIRECTION GÉNÉRALE			
Communication		PMO	
Direction Développement	Direction Projets	Direction Coopération	Direction Ressources
Marketing	Project management	Relations institutionnelles	Finance & Comptabilité
Structuration contractuelle	Ingénierie Projets	Mobilisation financement	Juridique
Modélisation	Opérations	Relations PME	RH
			IT
			Moyens généraux

La SIE, une équipe dynamique et pluridisciplinaire



“

Brahim KHATTAB :

L'année 2023 a été marquée par des progrès significatifs dans l'établissement de la première Super ESCO d'Afrique. En tant qu'ingénieur de développement, cette période a été caractérisée par une combinaison de défis techniques, administratifs et opérationnels nécessitant à la fois une expertise technique et la capacité à naviguer dans des environnements complexes pour fournir des solutions répondant aux besoins évolutifs et aux attentes des partenaires

GOUVERNANCE

Conseil d'Administration

Le 22 mars 2023, le conseil d'Administration de la Société d'Ingénierie SA (SIE), s'est tenu sur convocation de sa Présidente, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration de la SIE
2. Arrêté des comptes de l'exercice 2022 – Rapport de gestion et Proposition d'affectation du résultat
3. Présentation des travaux et des recommandations du Comité d'Audit et des Risques
4. Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et projet de résolutions à lui soumettre
5. Présentation de l'approche SIE et des projets en cours de réalisation/développement
6. Impact du retard de l'opérationnalisation de la Super ESCO et de la conjoncture internationale sur le Business Plan de la Super ESCO – Présentation du Business Plan actualisé
7. Synthèse des travaux et recommandations du Comité mixte de Stratégie & Financements et Audit & Risques
8. Présentation du Budget 2023
9. Décisions



Décisions retenues par le Conseil d'Administration :

- Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 07 juin 2022.
- Le Conseil d'Administration arrête les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022, faisant apparaître une perte nette de 13.011.047,72 MAD et propose son affectation au compte Report à Nouveau.
- Le Conseil d'Administration arrête les termes du rapport de gestion au titre de l'exercice 2022 en vue de sa présentation à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.
- Le Conseil d'Administration arrête le projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires et donne pouvoirs au Président en vue de sa convocation dans les délais légaux.
- Le Conseil d'Administration prend acte des recommandations de Comité d'Audit et Risques et décide d'engager les mesures nécessaires pour le recouvrement à l'amiable de la créance vis-à-vis de Sala Noor, en sollicitant notamment l'accompagnement du ministère de l'Intérieur.
- Si cette intermédiation n'aboutit pas, recourir au tribunal arbitral.

- Sur recommandation du Comité Mixte CSF et CAR, le Conseil d'Administration préconise d'accélérer la mise en œuvre, dans les plus brefs délais, des prérequis prioritaires non encore réalisés et nécessaires à l'opérationnalisation de la Super ESCO, afin d'assurer sa pérennité, à savoir :
 - La diffusion de la Circulaire du Chef de Gouvernement invitant les Administrations ainsi que les Entreprises et Etablissements Publics à réaliser des projets d'EE à travers la Super ESCO de l'Etat ;
 - et L'actualisation du décret des marchés publics en intégrant les spécificités des projets d'EE, se concerter avec les services de la TGR en vue de mener, à cette fin, une action conjointe du MEF et du MTEDD auprès de la Commission Nationale de la Commande Publique.
- Le Conseil d'Administration prend acte des positionnements complémentaires de l'AMEE et de la SIE, dans le cadre de la sensibilisation, du conseil, de la formation, de l'exécution et de la certification des projets d'Efficacité Energétique et de la volonté des deux parties de mener ensemble une démarche d'information et de sensibilisation en vue de promouvoir l'Efficacité Energétique au Maroc, en toute synergie et complémentarité.
- Le Conseil d'Administration décide du déploiement progressif du scénario réaliste (Service + appui au financement 'S+f'), en mettant en œuvre tous les leviers nécessaires à son opérationnalisation
- Dans le cadre de l'activation de l'accréditation FVC et sur recommandation du comité Mixte CSF et CAR, le Conseil d'Administration autorise la publication des Politiques « Genre » et « Environnementale et Sociale », et du Guide Investigation en cas de Fraude, telles qu'examinées et validées par les comités spécialisés.
- Le Conseil d'Administration sollicite l'appui du Département de Développement Durable du MTEDD, à la demande d'accréditation déposée par la SIE.
- Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, le budget 2023 tel que valide par la commission DEPP/SIE, pour un montant global de 31.523.913 MAD, dont 17.338.250 MAD pour le budget d'exploitation et 14.185.663 MAD pour budget d'investissement.



Comité Mixte : Comité de Stratégie et de Financements & Comité d'Audit et Risques

La réunion de la Comité mixte : Comité de Stratégie et de Financements (CSF) et Comité d'Audit et Risques (CAR) s'est tenue en deux séances : la première séance en date du 16 février 2023, et la deuxième séance en date du 27 février 2023 au siège du Ministère de la Transition Energétique et du Développement durable (MTEDD).

Ordre du jour :



1. Approbation du PV de la dernière réunion du Comité Stratégie et de Financements
2. Présentation des résultats de l'étude de structuration des financements par la SIE des projets d'efficacité énergétique
3. Etat d'avancement des prérequis nécessaires à l'opérationnalisation de la Super ESCO et chevauchements avec l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE)
4. Actualisation du Business Plan de la SIE
5. Approbation des politiques pour l'accréditation auprès du FVC
 - Politique environnementale et sociale
 - Politique genre
6. Recommandations

Synthèse des recommandations de la réunion :

Le comité mixte CSF et CAR recommande au conseil d'administration :

- L'accélération de la mise en œuvre des prérequis prioritaires, non encore réalisés et nécessaires à l'opérationnalisation de la Super ESCO.
- Le Comité Mixte CSF et CAR attire l'attention du Conseil d'Administration sur la persistance des chevauchements entre « AMEE – SIE » et recommande que des actions soit menées pour mettre fin au dit chevauchement.
- L'instauration d'une synergie entre la DGCT et la SIE visant à adopter communément l'approche adéquate de développement des projets d'éclairage public pour le Maroc.
- Le déploiement progressif du scénario réaliste (S+f), en mettant en œuvre tous les leviers nécessaires à son opérationnalisation afin de converger de manière sereine vers le scénario progressiste (S+F).
- L'autorisation de la publication des Politiques « Genre » et « Environnementale et Sociale », telles que examinées et validées par les comités spécialisés.
- De Solliciter l'appui du Département du Développement Durable du MTEDD à la demande d'accréditation déposée par la SIE, qui constitue une brique importante pour la réalisation des projets d'EE au Maroc comme pour la pérennité de la SIE.

Comité d'Audit et de Risques

Réunion du 16 mars 2023

Lors de cette réunion les points suivants ont été examinés :

1. Approbation du PV de la dernière réunion du Comité d'Audit et des Risques ;
2. Arrêté des comptes 2022 et présentation des conclusions par le CAC ;
3. Analyse de la situation de la créance de la SDL Sala Noor.



Extraits des principales recommandations du comité :

- Arrêté des comptes sociaux, clos au 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés ;
- Point de vigilance à remonter au Conseil d'Administration sur la situation financière de la société ;
- Solution à l'amiable, en présence des ministères de tutelle, à convenir avec la commune de Salé pour la récupération de l'avance de compte courant associé versée par la SIE à Sala Noor, avant de recourir au tribunal arbitral ;
- Alerte au CA sur le chevauchement persistant entre l'AMEE et la SIE ;
- Examiner avec le MHA l la possibilité de placer les fonds du projet des mosquées dans de banques participatives.

Réunion du 09 novembre 2023

L'ordre du jour de ce comité d'audit est :



1. Approbation du PV de la dernière réunion du Comité d'Audit et des Risques ;
2. Examen des comptes sociaux au 30/06/2023 et Analyse de la situation financière de la SIE ;
3. Etat d'avancement du dossier SALA NOOR ;
4. Suivi des délais de paiement : performances des fournisseurs ;
5. Suivi des recommandations.

Extraits des principales recommandations du comité :

- Travailler sur une stratégie « marketing et communication externe » pour gagner en visibilité et faire reconnaître le nouveau positionnement de la SIE et ses projets phares
- Présenter, à l'issue de l'étude menée sur le business plan, des projections financières basées sur des hypothèses réalistes et réalisables permettant l'amélioration du chiffre d'affaires ;
- Réaliser une analyse juridique des risques associés au recours au tribunal arbitral pour la créance de Sala NOOR et évaluer les impacts de cette action ;
- Proposer au Conseil d'Administration, en matière d'audit de l'exercice 2024, deux thématiques à savoir :

i. Audit des marchés du programme « Mosquées Vertes » ;

ii. Audit de la procédure de passation des Bons de commandes.

Réunion du 22 novembre 2023

Ce comité d'audit a été consacré à l'examen du rapport de la mission I de "l'étude d'élaboration d'un nouvel outil de modélisation du business Plan (BP) de la SIE".

Extraits des principales recommandations de ce comité :

- Réaliser une étude du marché d'efficacité énergétique pour la SIE et actualiser le Business Plan de la société en fonction des résultats de cette étude ;
- Formaliser toute décision et compromis convenus entre la SIE et l'AMEE et asseoir avec cette dernière un cadre d'échange des informations issues des audits énergétiques obligatoires ;
- Examiner la possibilité d'exclusion de la SIE du champ d'application du décret des marchés publics (Article 3), en tant qu'opérateur public chargé de l'agrégation de la commande publique pour l'Efficacité Energétique.

2023 : ANNÉE DE FORTE MOBILISATION

Interventions dans le secteur public et ouverture sur le secteur privé

Depuis son repositionnement en Super ESCO, la SIE adresse les deux secteurs : public et privé.

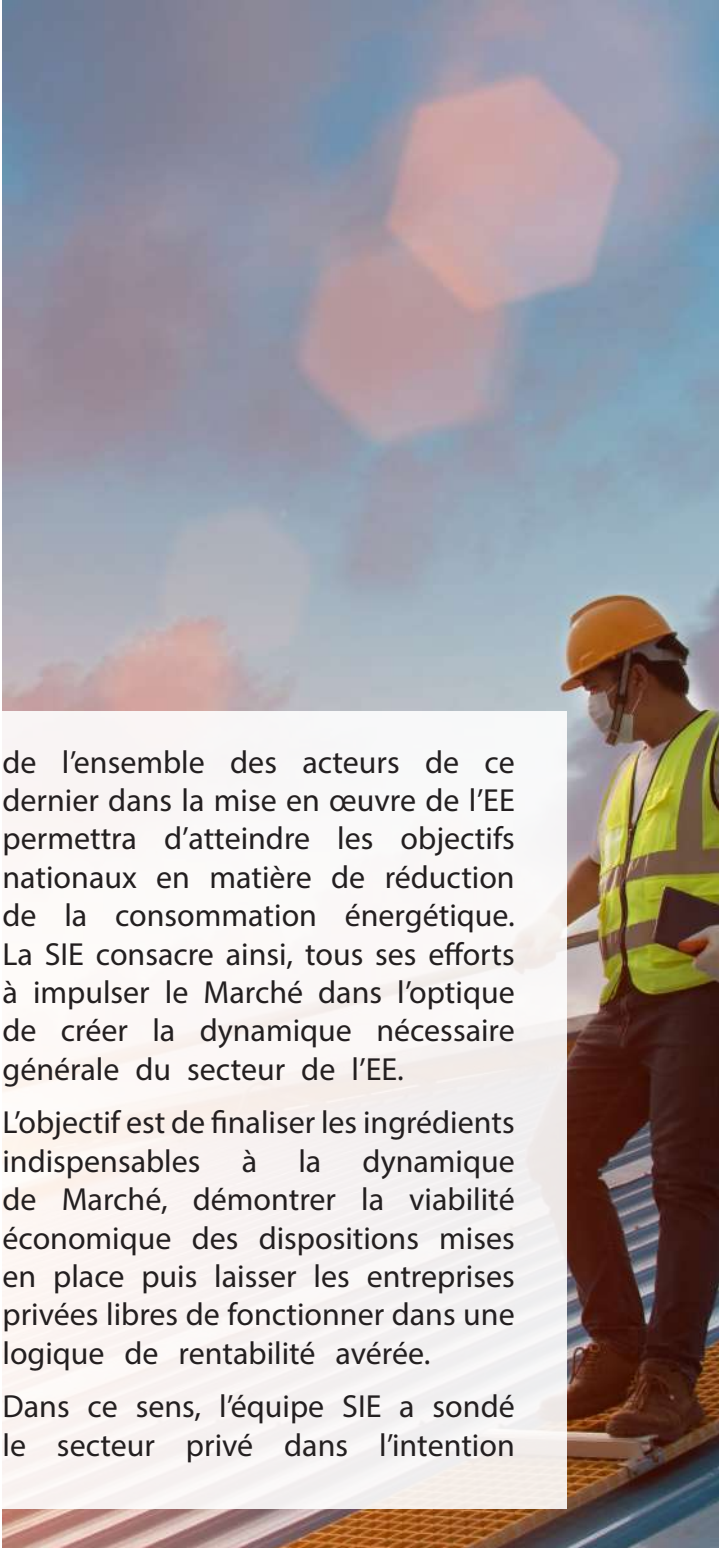
Dans le cadre de l'exemplarité de l'Etat, la Société d'Ingénierie Energétique (SIE) s'est naturellement donné comme priorité des partenariats avec des administrations, des établissements et des entreprises publics ainsi que des collectivités territoriales et leurs groupements pour la mise en œuvre des projets d'efficacité énergétique.

Elle met à disposition de ses partenaires ses compétences techniques et son savoir-faire pour les accompagner tout au long de leurs projets de mise à niveau énergétique et d'amélioration de la performance énergétique. L'objectif est d'atténuer les niveaux de consommation d'énergie et d'optimiser les budgets énergétiques.

L'ambition de la Société d'Ingénierie Energétique est d'être un facilitateur et un tiers de confiance sur le marché national, accompagnant ses clients jusqu'à l'atteinte de leurs objectifs de sobriété énergétique.

Forte de son identité passée de Société d'Investissements Energétiques et de sa réelle expérience acquise, la SIE met à la disposition du marché son expertise dans le domaine de l'efficacité énergétique (EE) et agit comme facilitateur pour la mise en œuvre de solutions intégrées de services et de financements. En d'autres termes, en intermédiation contractuelle, la SIE apporte des solutions et externalise toutes les exécutions de ses projets au profit des entreprises et cabinets privés intervenant au Maroc, en s'appuyant sur son règlement des marchés assoupli, adapté au secteur du service énergétique et approuvé par sa gouvernance.

Par ailleurs, la Super ESCO a fait le choix de s'ouvrir au secteur privé, convaincue que seule l'implication



de l'ensemble des acteurs de ce dernier dans la mise en œuvre de l'EE permettra d'atteindre les objectifs nationaux en matière de réduction de la consommation énergétique. La SIE consacre ainsi, tous ses efforts à impulser le Marché dans l'optique de créer la dynamique nécessaire générale du secteur de l'EE.

L'objectif est de finaliser les ingrédients indispensables à la dynamique de Marché, démontrer la viabilité économique des dispositions mises en place puis laisser les entreprises privées libres de fonctionner dans une logique de rentabilité avérée.

Dans ce sens, l'équipe SIE a sondé le secteur privé dans l'intention

de comprendre les véritables raisons qui maintiennent le marché national de l'EE dans un état embryonnaire. L'analyse menée a conduit à la mise en place de briques structurelles, importantes et manquantes dans le schéma national, sans lesquelles le marché de l'EE continuera à stagner.

Au final, le pari est fait sur la capacité et le dynamisme du secteur privé au Maroc qu'il s'agit de catalyser. La SIE est convaincue que

les entreprises privées peuvent relever le défi et avancer très vite dans la voie de la décarbonation du Royaume.

Une fois le Privé pleinement opérationnel dans le secteur de l'EE, la SIE concentrera 100% de ses efforts sur le secteur public en accompagnateur des Institutions Publiques dans un rôle d'intermédiation contractuelle, et de facilitateur pour les entreprises privées qui exécutent les marchés.

Accords & Partenariats

Convention entre la Société d'Ingénierie Energétique et l'Etat marocain

La SIE a signé une convention avec l'Etat marocain, représenté par le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable, relative à la contribution du Fonds de Développement Energétique (FDE) au financement du projet d'efficacité énergétique dans l'éclairage public dans la Région de l'Oriental.

La convention a pour objet de définir les conditions et les modalités de réalisation, par la Société d'Ingénierie Energétique, des activités

du projet de renforcement de l'efficacité énergétique dans l'éclairage public efficace dans la région de l'Oriental, ainsi que les modalités de déblocage de fonds à la SIE par le Fonds de Développement Energétique (FDE).

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette convention, l'Etat s'engage à mobiliser au profit de la SIE une enveloppe de trente millions de dirhams (30 Millions de DH) prises en charge par le Fonds de Développement Energétique et qui sera destinée au financement d'une partie du Projet de l'éclairage public efficace.

Convention spécifique avec le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques (MHAI)

Dans le cadre du Programme Mosquées Vertes, la Société d'Ingénierie Energétique a signé une convention spécifique qui a pour objet de définir les conditions et les modalités de la mise à niveau et l'amélioration de la performance énergétique de plusieurs mosquées dans les régions de l'Oriental, Beni Mellal-Khenifra, Drâa-Tafilalet, Sous Massa, Guelmim-Oued Noun et Dakhla-Oued Eddahab.

Le projet consiste à réaliser des opérations de changement de points lumineux en LED, la mise en sécurité et mise en état de fonctionnement des tableaux électriques de certaines mosquées, ainsi que la mise en place de chauffe-eaux solaires et des installations solaires photovoltaïques.

Convention de partenariat avec la Trésorerie Générale du Royaume (TGR)

La Société d'Ingénierie Energétique a signé une convention de partenariat avec la Trésorerie Générale du Royaume qui a pour objet la consultation technique pour l'accompagnement dans la mise à niveau énergétique des bâtiments administratifs relevant de la TGR.

Dans le cadre de cette convention, la SIE intervient sur plusieurs axes afin d'accompagner la TGR dans le processus de sa mise à niveau énergétique, notamment :

- La sensibilisation sur l'efficacité énergétique liée aux projets ;
- L'assistance pour déterminer la meilleure stratégie de mise à niveau énergétique ;
- L'accompagnement pour l'établissement des méthodes de diagnostic énergétique des bâtiments administratifs ;
- L'assistance pour l'établissement d'un plan d'actions chiffré en identifiant les mesures d'efficacité énergétique, à travers le rappel des bonnes pratiques en matière de consommation énergétique et de sa rationalisation par les parties prenantes ;
- L'accompagnement pour l'implémentation des mesures liées à l'efficacité énergétique et des solutions relatives à l'énergie verte ;
- L'assistance dans le processus d'évaluation des résultats et des impacts.

Convention cadre de coopération avec l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE)

La convention cadre a pour objet de définir un cadre de coopération et de partenariat entre l'ONEE et la SIE pour la mise en place de projets de performance énergétique au niveau national.

La convention cadre porte sur le développement et la réalisation de projets de performance énergétique, avec trois axes principaux de coopérations. D'abord, la collaboration pour le développement des offres de performance énergétique pour les secteurs public et privé et ce, notamment pour les bâtiments, l'industrie et le secteur tertiaire. Ensuite, la mise à niveau énergétique et l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments et sites de l'ONEE.

Enfin, l'échange de savoir-faire en matière d'EE et communication dans le but de démultiplier les compétences dans le domaine et soutenir le développement d'expertises, de services et de produits nationaux.

La mise en œuvre de ces axes permettra d'atténuer les niveaux de consommation d'énergie fossile en faveur des énergies renouvelables, de décarboner les infrastructures de l'ONEE, d'optimiser le budget énergétique et d'améliorer la production en optimisant l'acquisition et l'exploitation des équipements énergétiques.



Convention cadre avec l'Université Mohammed Premier (UMP)

La convention a pour objet la mise en place d'un projet d'efficacité énergétique au niveau des bâtiments de l'Université Mohammed Premier. La SIE s'engage pour la remise à niveau

énergétique de toutes les facultés de l'UMP. Le projet sera réalisé en plusieurs phases, notamment le diagnostic, la réalisation, la mesure et la vérification (M&V).

Convention cadre de partenariat avec Tanger Med Utilities (TMU)

La SIE et le groupe Tanger Med Utilities (TMU) ont signé une convention dont l'objectif est de définir un cadre de coopération et de partenariat pour la mise en œuvre de projets de performance énergétique et de valorisation énergétique des déchets (VED) au niveau des zones d'intervention du Groupe TMU.

Cette coopération permettra d'abord, d'atténuer les niveaux de consommation d'énergie en

développant l'efficacité énergétique des projets et en valorisant les potentiels des énergies renouvelables puis, d'améliorer la productivité en optimisant l'acquisition et l'exploitation des équipements énergétiques.

Ainsi, permettre au groupe TMU d'optimiser la facture énergétique et réduire l'empreinte carbone de ses zones d'activités.

Convention cadre de partenariat avec le groupe YNNA Holding

L'objet de la convention signée entre le Groupe Ynna Holding et la SIE est de définir un cadre de coopération et de partenariat pour la mise en œuvre de projets de performance énergétique au profit de Ynna Holding et de ses filiales.

Le partenariat porte sur la mise à niveau énergétique et l'amélioration de la performance énergétique des filiales de Ynna Holding ainsi que le transfert de savoir-faire et communication afin de démultiplier les compétences de professionnels dans le domaine, de maintenir

dans les bonnes conditions de fonctionnement les installations rénovées et/ou nouvelles durant toute la période de garantie et de soutenir le développement d'expertises, de services et de produits nationaux.

La mise en œuvre de ces actions permettra l'atténuation des niveaux de consommation d'énergie, l'optimisation de la facture énergétique des filiales de Ynna Holding et l'amélioration des équipements énergétiques.

Convention spécifique avec le groupe Ynna Holding et ASWAK ASSALAM

La convention spécifique signée entre la SIE, Ynna Holding et ASWAK ASSALAM, a pour objet l'accompagnement pour la mise en place d'un projet d'efficacité énergétique (EE) intégrant la composante énergies renouvelables, suivant un

contrat de services énergétiques, au niveau de l'hypermarché ASWAK ASSALAM – Témara. Les travaux concerneront également d'autres sites d'ASWAK ASSALAM.

Convention cadre de partenariat avec la société de gestion du port de Tanger ville (SGPTV)

La SIE et la société de gestion du port de Tanger ville (SGPTV) ont signé une convention pour définir un cadre de coopération et de partenariat pour la mise en œuvre de projets de performance énergétique et de valorisation énergétique des déchets.



Le projet permettra l'optimisation de la facture énergétique de la SGPTV et la lutte contre les consommations non exploitées, la réduction des niveaux de consommation d'énergie en développant l'efficacité énergétique des projets

Convention cadre de partenariat avec le Groupe FIGEAC AÉRO

La SIE et Le Groupe FIGEAC AÉRO, partenaire de référence des grands industriels de l'aéronautique, collaborent pour la mise à niveau énergétique du bâtiment en construction du groupe au Maroc.

L'objet de l'intervention de la SIE consiste à :

- L'identification des mesures d'EE et la réalisation des études nécessaires y afférentes,

Signature d'une convention de coopération avec l'Agence pour l'Economie et la Maitrise de l'Énergie (AEME) – République du Sénégal

La convention signée entre la SIE et l'AEME a pour objectif la mise en place d'un cadre de coopération entre les deux parties dans les domaines de l'efficacité énergétique à travers les Super ESCO.

Les formes de coopération sont diverses en termes d'échange d'informations, d'expertise, d'expérience et de savoir-faire. Elle inclut la participation au Club des Super ESCOs d'Afrique, l'appui et l'accompagnement du développement d'une Super ESCO au Sénégal, l'assistance

et en valorisant les potentiels des énergies renouvelables, ainsi que l'amélioration de la productivité en optimisant l'acquisition et l'exploitation des équipements énergétiques.

- La réalisation des projets (la mise en place d'une installation PV pour subvenir à une partie des besoins en approvisionnement en électricité)
- La mesure, la vérification de la performance ainsi que l'exploitation et la maintenance des équipements installés.

technique pour le montage contractuel et financier de projets d'efficacité énergétique, la participation conjointe aux événements majeurs au Sénégal, au Maroc et l'international, l'organisation de stages et de cycles de formation au personnel du secteur, coopération et partage d'expertise en matière de certification de crédits carbone, etc.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'efficacité et de la performance énergétique au Sénégal.



Mémorandum d'Entente entre la SIE, l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE) et l'Agence pour l'Economie et la Maitrise de l'Energie – Sénégal – (AEME)

Le Mémorandum d'Entente (MOU) a pour objectif la mise en place d'un cadre de coopération entre la SIE, l'AMEE et l'AEME dans le domaine de la performance énergétique et de la maîtrise de l'énergie.

Cette coopération est basée sur l'intérêt mutuel, l'égalité et la réciprocité. Elle inclut la promotion de l'efficacité et de la sobriété énergétique, le renforcement des capacités et la sensibilisation aux enjeux de l'énergie et du climat, l'échange de visite sur le terrain et l'organisation de stages et de cycles de formation, et l'échange d'expérience et d'expertise en matière de développement institutionnel du secteur de l'efficacité énergétique et du cadre réglementaire et normatif régissant ce secteur.

Elle porte aussi sur l'incitation et l'encouragement des investisseurs privés des deux pays pour le développement et la réalisation de projets d'efficacité et de performance énergétiques, sur la participation conjointe aux événements majeurs relatifs à la maîtrise de l'énergie au Maroc, au Sénégal ou à l'international, et la mobilisation conjointe de financements de la coopération internationale pour des projets d'efficacité énergétiques dans les deux pays.

Projet d'appui à l'Efficacité Énergétique au Maroc (PEEM)

Dans le cadre de la Stratégie Nationale de l'Efficacité Energétique (SNEE), en vue de renforcer les mesures d'efficacité énergétique dans l'industrie, le MTEDD, à travers le Projet d'Appui à l'Efficacité Energétique au Maroc (PEEM), financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) mise en œuvre par la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, en partenariat avec le Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC), appuie le projet « Accélérateur de l'Efficacité Energétique dans l'Industrie au Maroc » (AEEIM) de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI). L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE) et la SIE étant partenaires du projet, apportent leurs savoir-faire et contribuent à la promotion de l'EE.

Le Projet PEEM s'aligne parfaitement avec les orientations stratégiques de la SNEE ciblant notamment les 3 secteurs énergivores de l'économie nationale, le bâtiment, l'industrie et l'éclairage public.

L'objectif du PEEM consiste à financer l'assistance technique à 10 communes. Il vise la réduction de la consommation énergétique dans les secteurs susmentionnés, et ce, à travers les 5 composantes suivantes :





Projet d'appui à l'Efficacité Energétique au Maroc PEEM

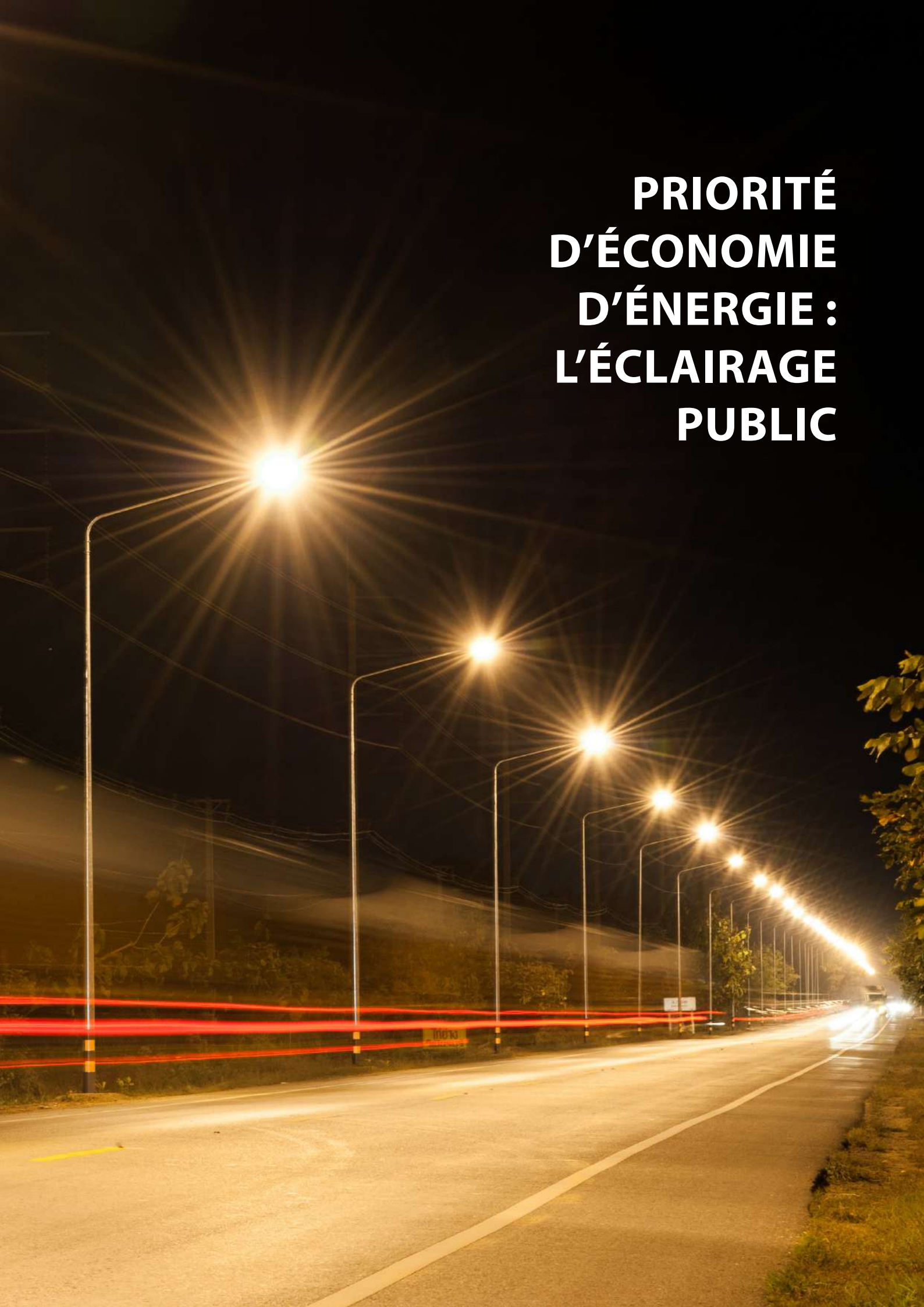
MTEDD-GIZ-AMEE-SIE

1. Amélioration du cadre stratégique et réglementaire de l'efficacité énergétique (EE).
2. Amélioration de l'accès aux mécanismes d'incitation et de financement pour des investissements en EE dans les secteurs public et privé.
3. Amélioration des capacités personnelles et institutionnelles pour l'augmentation de l'EE dans les bâtiments des institutions publiques et des entreprises du secteur tertiaire.
4. Amélioration des services énergétiques pour l'industrie.
5. Amélioration des services offerts aux municipalités pour un éclairage public économe en énergie et tenant compte des besoins de sécurité de la population.

Portefeuille projets de la SIE : Projets phares

Partenaires	Description du projet
Secteur du bâtiment	
Ministère des Habous et des Affaires Islamiques	<p>Programme de mise à niveau énergétique des mosquées du Royaume (2020 – 2026)</p> <p>Actions : équiper les mosquées réparties sur les régions du royaume de lampes LED, de chauffe-eaux solaires et de centrales solaires photovoltaïques, et mise à niveau des installations électriques des mosquées y compris au niveau sécurité</p> <p>Nombre de mosquées réalisées en 2023 : Environ 1900 mosquées.</p>
Ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports	<p>Programme national de mise à niveau énergétique des établissements scolaires du Royaume et de bâtiments relevant du ministère. La 1ère phase pilote engagée, concerne 100 écoles réparties sur la région d'Al Haouz à partir de laquelle un modèle national sera décliné.</p>
Trésorerie Générale du Royaume	<p>Collaboration pour la mise à niveau énergétique du bâtiment du siège de la TGR à Hay Riad.</p>
Agence Urbaine de Béni Mellal	<p>Collaboration pour la mise à niveau énergétique du siège de l'Agence Urbaine de Béni Mellal. Le projet est réalisé en deux phases ; une phase d'étude et une phase de réalisation</p>
Secteur de l'éclairage public	
Projet EP de la Région de l'Oriental	<p>Mise à niveau énergétique des parcs d'éclairage public des communes de la Région de l'Oriental.</p> <p>L'objectif est de développer un modèle régional répliquable. La première phase du projet lancée concerne, la réalisation d'une étude énergétique d'un premier lot de villes (Oujda, le Grand Berkane et le Grand Nador) : en cours de réalisation.</p>
Secteur de l'Industrie	
ASWAK ASSALAM	<p>Accompagnement pour la mise en œuvre d'un projet de performance énergétique au profit d'une chaîne d'hypermarchés répartis sur plusieurs villes : Témara, Mohammedia, Kénitra et Tanger.</p>
FIGEAC	<p>Accompagnement pour la mise en place d'une installation PV au niveau du nouveau bâtiment en construction à la zone industrielle Nouaceur</p>

**PRIORITÉ
D'ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE :
L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC**



Au Maroc, la facture énergétique pèse lourdement sur les équilibres économiques et financiers des collectivités locales. L'éclairage public (EP) est la deuxième dépense publique, après la masse salariale.

A l'horizon 2030, suivant les directives royales, le ministère de la transition énergétique et du développement durable envisage de réduire la consommation énergétique nationale de 20%. L'EP étant l'un des secteurs les plus énergivores, il contribue à lui seul à un appel de puissance important et représente entre 30 % et 40 % de la consommation énergétique d'une collectivité locale. En matière d'efficacité énergétique, l'EP est donc un secteur prioritaire dans la Stratégie Nationale d'Efficacité Énergétique (SNEE).

Tous les soirs, le pays enregistre un pic de consommation considérable contribuant à l'augmentation de la consommation énergétique et alourdissant la hauteur des investissements nationaux en matière de production. Le secteur de l'EP est ainsi prioritaire et représente un défi à la fois pour des raisons économiques et environnementales.

Panorama national : Un aperçu du secteur de l'EP au Maroc,

Le réseau d'EP au Maroc compte plus de 1 500 000 points lumineux dans le milieu urbain, réparties sur plus de 45 000 km de voies éclairées.

Plusieurs projets de rénovations sont entamés, toutefois la qualité des équipements du réseau d'EP au Maroc pose problème. Les réseaux d'EP sont pour une partie importants anciens et vétustes, avec une couverture insuffisante notamment dans les périmètres urbains. Le choix du matériel est principalement basé sur des critères économiques et néglige souvent la qualité des équipements.

Le secteur de l'EP représente ainsi des opportunités de développement considérables tant sur le plan économique qu'environnemental.



L'engagement de la SIE

La Super ESCO marocaine est un acteur stratégique dans le développement des projets d'efficacité énergétique dans le secteur de l'éclairage public et le renouvellement de son réseau.

Contrat de performance énergétique (CPE)

A cet effet, la SIE a mis à disposition des acteurs du secteur de l'EP plusieurs dispositifs. Parmi ces derniers, le contrat de performance énergétique (CPE). Un instrument de marché novateur et un outil



financier permettant une meilleure gestion des risques. Le principe du CPE est de garantir le financement des projets d'EE et le résultat final. L'ESCO s'engage à mettre en place les dispositifs nécessaires pour réduire la consommation d'énergie et se rémunère grâce aux économies réalisées. La durée du contrat reste quant à elle inférieure à la durée de vie utile des installations. Résultat, les investissements liés aux développements du projet EE sont entièrement amortis à travers la réduction des factures énergétiques. La rémunération de l'ESCO dépend donc directement des économies réalisées.

Le CPE développé par la SIE offre plusieurs avantages, c'est une solution globale, la garantie d'une solution énergétique économique et rationnelle, adaptée aux besoins en particulier en cas d'indisponibilité de fonds publics suffisants.

Modèle régional

La SIE développe un plan d'action sur une échelle régionale qui respecte les spécificités de chaque région, s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle

politique publique (SRM). La première région à bénéficier de ce plan d'action est la région de l'Oriental.

Projet de mise à niveau énergétique de la région de l'ORIENTAL

Dans le cadre de la convention relative au développement de projets d'efficacité énergétique dans l'éclairage public dans la Région de l'Oriental, pré citée (lot 1), les communes d'Oujda, du grand Nador et du grand Berkane, et avec l'appui de la Société d'Ingénierie Energétique (« SIE ») souhaite adopter un modèle de gestion innovant de leurs parcs d'Eclairage Public, garantissant aux communes une prestation de qualité sur le long terme. L'objectif est d'assurer un éclairage public de qualité, adapté aux besoins et normes marocaines et internationales. Le projet concerne plus 110 000 points lumineux.





Financements & coopérations

L'appui de la Banque Africaine de développement (BAD)

La SIE et le Fonds Africain pour l'Énergie Durable (SEFA) à travers la Banque Africaine de développement (BAD) ont signé en 2021 un accord de don en faveur de la SIE. Selon les termes de cet accord, la BAD octroie à la SIE un don de 965 000 USD. L'objectif est d'accompagner la SIE dans sa transition ou repositionnement en Super ESCO. Il sert aussi à soutenir le développement de projets d'efficacité énergétique (EE) bancables, et de ce fait de contribuer à créer les conditions nécessaires pour le développement d'un marché de l'EE au Maroc.

Dans ce cadre, le don de la BAD est affecté au :

- Recrutement d'un consultant individuel expert en développement et mise en place de la Super ESCO, aux services de cabinets de consultants pour l'assistance technique,
- La réalisation des audits énergétiques
- Voyage d'échange et d'étude auprès d'autres Super ESCO
- L'audit de contrôle de conformité et de clôture du contrat de don.

A ce stade, en plus du recrutement du consultants individuels, la SIE a clôturé le processus de sélection d'un consortium de cabinet pour son assistance technique sur une période de 2 ans.

Accréditation auprès du Fonds Vert pour le Climat (FVC)

La SIE a déposé une demande d'accréditation auprès du Fonds Vert pour le Climat (FVC). Il s'agit d'une subvention de la taille Small (0 à 10 Millions USD) pour le financement des projets liés à l'atténuation du changement climatique de catégorie de risque environnemental et social (Catégorie C). Les domaines d'intervention concernés sont le bâtiment, l'éclairage public, le transport et la mobilité ainsi que l'industrie au Maroc dans le cadre de projets d'efficacité énergétique.

Accès financement

Une enquête terrain réalisée auprès de plusieurs entreprises a permis à la SIE d'identifier le principal frein au Maroc pour le développement des projets d'EE, en particulier les projets de service énergétique, celui du financement des projets de mise à niveau énergétique. Le blocage principal vient de la réticence des banques commerciales marocaines à octroyer des crédits pour financer ce type de projet en raison du risque d'imprévisibilité du remboursement de la dette. Pour soutenir le développement des projets d'EE, la SIE a alors engagé le développement d'un dispositif d'ouverture du Marché, en particulier pour les entreprises.

Contrat d'assurance d'économie d'énergie - ESI

Face à la difficulté d'accès au financement, la SIE a entrepris de lancer un nouveau concept au Maroc, Energy Saving Insurance (ESI) contract, ou le contrat d'assurance d'économie d'énergie. Ce type de contrat est déjà opérationnel dans de nombreux pays tels que le Mexique, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, et la Mongolie. Il couvre exactement le risque de performance dont l'appréciation du risque pose aujourd'hui problème.

Les banques nationales ont toutes confirmé qu'avec un tel certificat d'assurance, le risque appréhendé est couvert, et de ce fait les lignes de crédits deviennent accessibles aux projets d'EE réalisés par des entreprises privées, notamment les ESCO privées.

Forte de cela, avec le concours des principales compagnies d'assurance opérant au Maroc, la SIE lance ce nouveau concept. Un package contractuel et juridique aligné avec la législation marocaine, ouvrant ainsi la voie au nouveau concept de contrat d'assurance d'économie d'énergie. Il sera proposé au Marché national dans un court terme, immédiatement après les premiers projets pilotes qui doivent en démontrer le caractère opérationnel, tant auprès des banques que des compagnies d'assurances.

Lignes de crédits

Pour soutenir davantage les entreprises à accéder aux financements, la SIE a entrepris d'élaborer des partenariats avec plusieurs établissements financiers de type banques et fonds d'investissements pour préparer des solutions de financements prêtes sur étagères, dédiées aux projets d'EE au Maroc.

La Super ESCO vise à bâtir des solutions de financements projets accessibles aux entreprises (ESCO ou autres) pour les projets d'EE, en particulier ceux encadrés par la SIE.

Dans un premier temps, l'objectif est de mettre en place les schémas de structuration des financements, et d'asseoir les procédures qui fluidifieront les accès aux financements. La finalité est la mise en place d'une palette de solutions de financements pouvant couvrir tout le spectre de besoins des entreprises opérant dans le marché de l'EE.



Le Système MRV : Outils de mesure des projets d'efficacité énergétique

Un des premiers constats réalisés par la SIE pour le secteur de l'efficacité énergétique est l'absence d'outil national de mesure des résultats. Pour cette raison la Super ESCO a entrepris de développer un système de Mesure, de Reporting et de Vérification (MRV – Measuring, Reporting and Verification) national spécialement dédié à l'EE. Grâce au soutien de la « Rapid Response Facility » du Royaume Uni, la conception détaillée du système national est aujourd'hui réalisée conformément aux standards internationaux de la CCNUCC et du GIEC. Le système s'interface avec le système MRV global du Royaume du Maroc mis en place par le Département de l'Environnement pour toutes les questions climat.

Le Système MRV National du secteur de l'efficacité

énergétique a pour objectif de restituer pour le compte du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable une information fiable et structurée sur l'atteinte des objectifs de la SNEE via des indicateurs clairs pour une évaluation des co-bénéfices énergétiques, économiques et environnementaux des programmes et projets d'EE.

En tant que bras de l'exécution des projets de l'Etat dans le secteur de l'EE, pour éviter tout conflit d'intérêt à terme et dans le cadre de la synergie de l'équipe Energie, la SIE a transféré à l'AMEE la conception détaillée réalisée pour passer à l'étape de codage et l'intégration du système MRV. In fine, l'AMEE agira en opérateur neutre et légitime du Maroc.

Certification Crédits Carbone

Les crédits carbone visent à encourager et à récompenser les propriétaires de projets d'EE et s'additionnent à l'attractivité de la réduction de la facture énergétique, l'énergie étant une composante significative dans les comptes de résultats sociétés. Ils constituent également des instruments essentiels dans la lutte contre le changement climatique, permettant de compenser les émissions de gaz à effet de serre en investissant dans des projets de réduction ou d'absorption de carbone.

Dans cette optique, la Société d'Ingénierie Energétique (SIE) a mis en place un dispositif complet d'accompagnement, aidant les entreprises à franchir les étapes complexes de certification des crédits carbone, depuis l'enregistrement initial jusqu'à la certification finale, couvrant à la fois les marchés volontaire et réglementé. La démarche et les processus sont strictement conformes aux exigences UNFCCC. De plus, la SIE a établi des partenariats stratégiques avec des registres internationaux, ayant déjà signé un accord avec un registre américain.

Les crédits carbone certifiés sont analogues à des obligations financières négociables sur n'importe quelle place financière du monde. Le propriétaire du projet dispose de la liberté de les négocier en direct ou via un intermédiaire spécialisé (banque, plateforme, broker, etc.).

À ce jour, le processus développé est opérationnel et les premiers projets sont en cours de mise en œuvre, illustrant l'engagement de la SIE en faveur de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Pour pleinement en profiter et faire des crédits carbone une source de revenus récurrente (fréquence annuelle), il est indispensable de procéder au monitoring des projets par une instance légitime. C'est le rôle du système MRV national dédié au secteur de l'EE, destiné à être hébergé par l'AMEE.

Le soutien de l'écosystème national est la priorité de la SIE. A l'issue de son analyse du marché de l'EE, la Super ESCO a entrepris de développer ces briques structurantes. Tous ces dispositifs sont en cours d'expérimentation grandeur nature avec différents acteurs. Les premiers résultats sont prometteurs et apportent plus de sécurité dans les transactions et contractualisations liées aux projets d'EE au Maroc qui sont de plus en plus attractifs pour tous. La SIE ambitionne la généralisation de leur utilisation dans le courant de l'année 2024.



Ecosystème financier de la SIE

Pour mieux aider les entreprises à accéder aux financements, la SIE a entrepris d'élaborer des partenariats avec plusieurs établissements financiers de type banques et fonds d'investissements pour préparer des solutions de financements prêtes sur étagères, dédiées aux projets d'EE au Maroc.

La SIE s'est aussi rapprochée de TAMWILCOM qui a apporté sa forte contribution via l'utilisation d'un mécanisme de garantie existant : le produit « Damane Istitmar » déjà opérationnel et offrant

une garantie de 60 à 70% pour les projets d'investissement, ici les projets industriels de décarbonation relatifs à l'économie verte. Une offre complète de garantie est ainsi disponible pour les entreprises installées dans les zones industrielles marocaines.

In fine, l'objectif visé est la mise en place d'une palette de solutions de financements pouvant couvrir tout le spectre de besoin des entreprises opérant dans le marché de l'EE.



Refonte du Business Plan

La Super ESCO a entamé un projet de reconstruction et de consolidation de son Business Plan. Objectif : consolider l'atteinte d'une autonomie complète d'ici 2028.

Jusqu'alors, les exécutions de projets étaient systématiquement externalisées par la SIE vers les entreprises privées par application de son règlement des marchés. En vue de son statut, ne lui permettant pas des prises de participations et devant la difficulté à lever de la dette, la

SIE est en train de mettre en place un mode d'activité intermédiaire grâce à l'état avancé de la coopération avec ses divers partenaires financiers. Il s'agit du mode Assistance Technique & Financements (AT & Fin), consistant en une assistance à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'ouvrage déléguée, complétée par un appui pour l'apport de financement pour la réalisation des projets d'EE.

Le rôle de la SIE pour ce mode consiste en

l'assistance technique pour le développement, la conception, la structuration technique, la contractualisation avec des prestataires privés, l'exécution et le suivi des projets EE, ainsi que la structuration financière, la discussion et négociation avec les partenaires financiers (banques, bailleurs de fonds, fonds d'investissement), l'instruction du dossier du prêt, et la signature du contrat jusqu'au premier tirage.

Enfin, en exécution des instructions de sa Gouvernance, la SIE doit générer des revenus via diverses facturations afin d'atteindre un Break-Even en 2028. L'objectif final est de permettre au Maroc de disposer d'une Super ESCO autonome, ne dépendant pas du budget de l'Etat.

Ces données ont assurément un impact sur le business model de la SIE. Cela signifie que son business model doit prendre en compte de manière fine les nouvelles sources de revenus et que sa stratégie en tant que Super ESCO doit

être analysée, reformulée le cas échéant, et prise en compte.

En ce sens, la SIE collabore avec un cabinet d'expertise, spécialisé en matière d'organisation stratégique, en montage financier ainsi qu'en système d'information, pour l'élaboration d'un nouvel outil de modélisation du business Plan.

Le rôle de ce cabinet est d'accompagner la Super ESCO (i) à réaliser un diagnostic de la stratégie de mise en œuvre en tant que Super ESCO avec une analyse critique, et (ii) à concevoir et développer un outil informatique de modélisation financière de l'activité de la SIE, prenant en charge ses différents types de projets et modes d'intervention, ainsi que les prévisionnels société.

Cette restructuration interne de la SIE comprend à la fois les ressources humaines et financières et permet d'améliorer l'efficacité de ses actions.

2023 Events : In a nutshell

Participation de la SIE à la COP28 à Dubaï aux Émirats arabes unis

La SIE a participé à la 28ème édition de la Conférence des Parties sur le Climat de l'ONU – COP 28 – qui s'est tenue du 30 novembre au 12 décembre 2023 à Dubaï, aux Émirats Arabes Unis.

Side Event : « Développement des services énergétiques en Afrique : Pour une transition juste »

L'Agence Marocaine de l'Efficacité Énergétique et la Société d'Ingénierie Énergétique ont coorganisé un Side Event sous le thème « Développement des services énergétiques en Afrique : Pour une transition juste », et ce, le 05 décembre 2023 au pavillon Maroc, en marge de la COP 28.

Cet événement a mis en lumière le rôle des services énergétiques et le potentiel qu'ils présentent en termes d'atténuation du changement climatique et de développement économique durable en Afrique. Les principales réalisations et le partage d'expériences ont été au cœur de l'agenda et ont contribué à dresser un portrait du marché africain en plein essor.

L'objectif de cette rencontre a été de promouvoir et inspirer des actions concrètes pour améliorer la performance énergétique en Afrique, de sensibiliser aux bénéfices économiques, sociaux et environnementaux de l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment, et d'introduire le modèle des Super ESCO comme un outil innovant qui contribue à atteindre les objectifs de lutte contre le changement climatique et de développement économique durable.



La rencontre a été clôturée par la cérémonie de signature d'un mémorandum d'entente entre l'Agence Marocaine de l'Efficacité Énergétique (AMEE), La Société d'Ingénierie Énergétique (SIE) et L'Agence Sénégalaise de l'Économie et de la Maîtrise l'Énergie (AEME), qui a pour objectif la mise en place d'un cadre de coopération entre les Parties dans le domaine de la performance énergétique et de la maîtrise de l'énergie entre les deux pays.



Side Event : Les Super ESCO comme accélérateur de la mise en œuvre des projets d'efficacité énergétique

La SIE a participé au side Event organisé par l'Agence pour l'économie et la maîtrise de l'énergie au niveau du pavillon sénégalais. Une occasion de présenter le modèle marocain de Super ESCO.

La Side event a été clôturé par la signature d'une convention entre la SIE et l'AEME qui vise la mise en place d'un cadre de coopération entre les Parties dans les domaines de l'efficacité énergétique à travers les Super- Escos.

Création de l'Association des Super ESCOs en Afrique (ASEA)

Dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud, la SIE a lancé la création de l'Association des Super ESCOs d'Afrique (ASEA). Cette initiative a pour objectif de consolider la collaboration et la coopération entre les différents membres de l'association et concerne un ensemble de sujets relatifs à la promotion du service énergétique, tel que :

- L'échange sur les bonnes pratiques relatives à la création et l'opérationnalisation de Super ESCO
- Le renforcement des capacités des membres ;
- La mobilisation de l'expertise et de l'assistance technique pour l'opérationnalisation de la Super ESCO.

Les membres éligibles sont principalement les institutions publiques africaines de type Super ESCO, déjà opérationnelles ou en cours de création et opérant dans leurs pays respectifs. Plusieurs pays africains ont exprimé leur fort intérêt pour adhérer à ce club.

Participation à la Conférence annuelle de RES4Africa pour le développement durable et la transition énergétique en Afrique

La SIE a pris part à la conférence organisée par la Fondation RES4Africa en mars 2023. Une conférence pour le développement durable et la transition énergétique au Maroc et en Afrique. L'objet de la participation de la SIE était de présenter les opportunités de développement des villes vertes et durables au Maroc.

RES4MED PROGRAMME 2022

A leading platform for public-private dialogue on renewable energy potential in the Southern and Eastern Mediterranean

Cet événement vise à lancer un dialogue sur le sujet de la transition énergétique au Maroc entre les acteurs importants du secteur de l'énergie, ainsi que le lancement de trois nouveaux rapports. Durant cet événement, RES4Africa a partagé des recommandations sur les politiques et les analyses comparatives des études des installations photovoltaïques à petite capacité développés avec AFRY, et a mis en avant le potentiel du marché et les obstacles identifiés par l'étude du PwC Maroc sur l'hydrogène vert.

Entre autres, ont été présentés les résultats préliminaires d'une étude de l'UNECA et

RES4Africa sur l'état d'avancement du cadre législatif et réglementaire au Maroc. Finalement, les acteurs principaux du secteur de l'énergie ont discuté des opportunités de développement des villes vertes et durables et ont exploré le rôle du secteur privé dans l'accélération de la transition énergétique.

L'événement a mis en évidence le bilan des réalisations et a permis de promouvoir les investissements dans les énergies renouvelables dans les marchés émergents d'Afrique et de la Méditerranée.

Visite d'une délégation sénégalaise de l'Agence pour l'Economie et la Maîtrise de l'Energie (AEME) à la SIE

Une délégation sénégalaise de l'Agence pour l'Economie et la Maîtrise de l'Energie (AEME) s'est rendue en visite au siège de la SIE à Rabat du 16 au 20 Octobre 2023.

Cette visite sénégalaise s'est organisée dans le cadre de la coopération sud-sud entre la SIE et l'AEME pour promouvoir les projets d'efficacité énergétique en Afrique et dupliquer le modèle de la Super ESCO marocaine au Sénégal, dans un esprit de collaboration et de partage d'expérience.

Au programme, analyse et benchmark du modèle de la Super ESCO marocaine pour la mise en place de la Super ESCO sénégalaise, découverte des projets de la Super ESCO marocaine, rencontre de ses partenaires et visite terrain de quelques projets réalisés. Cette initiative renforce l'engagement de la SIE pour la coopération sud-sud.





Actualisation du site internet et des supports de communication

Suivant la nouvelle stratégie de communication de s'ouvrir sur le marché et la volonté de faire connaître la Super ESCO et son offre de services, la SIE a décidé de développer ses supports de communication ainsi que ses canaux de diffusion.

Le projet d'actualisation du site internet s'est achevé en décembre 2023. Il vise à mettre en avant l'offre de services de la SIE, ses activités et son actualité, ainsi se rapprocher de ses partenaires et collaborateurs. Il s'agit de mettre à niveau l'image de la SIE, d'améliorer sa visibilité de même que la lisibilité de sa mission, et d'optimiser l'expérience utilisateur pour rendre la consultation du contenu web la plus agréable possible.

Dans ce sens, les supports de communication tel que les brochures et les vidéos de présentation ont été conçues dans le but de cibler les acteurs des secteurs du bâtiment, de l'éclairage public, de la mobilité durable et de l'industrie pour leur fournir les informations nécessaires et pertinentes pour potentiellement les accompagner dans leurs projets EE.

La SIE entreprend également le développement d'une stratégie de communication sur les réseaux sociaux pour augmenter sa visibilité et sa présence, construire une communauté, et convertir les contacts des réseaux sociaux en leads.

SÉISME DU HAOUZ SOLIDARITÉ SIE

Très tôt la SIE s'est mobilisée en solidarité avec les régions touchées par le séisme de la nuit du vendredi 8 et du samedi 9 septembre 2023.

L'équipe SIE a bien entendu répondu présente à l'appel du gouvernement au niveau des contributions volontaires au fonds du séisme. D'un autre côté, plusieurs actions ont été engagées et sont toujours suivies.

Participation au D-day : s

En octobre 2023, la SIE s'est engagé et a participé à l'événement D-day ECODOUAR qui a mobilisé plus de 150 Experts nationaux. L'objectif fondamental de cet événement est de proposer des solutions concrètes pour une reconstruction durable à travers l'organisation de plusieurs ateliers.

La mission principale de chaque atelier est de proposer des solutions de sa spécialité pour la reconstruction des douars touchés par le séisme de septembre 2023. Ces solutions sont à la fois pragmatiques et innovantes, adaptées aux besoins et aux attentes des communautés locales.

Durant cet événement la SIE a coordonné l'atelier Energie, et a contribué aux échanges avec les autres ateliers, elle a aussi apporté ses contributions et propositions grâce à son savoir-faire dans le développement des projets EE.

Cet événement D-day a donné lieu à la publication d'un livre blanc des recommandations pour la reconstruction qui a été largement diffusé aux autorités concernées.



Le village de Bouygzarn, de Toulkine

En conclusion du livre blanc issu de l'événement D-day, la décision a été prise pour soutenir la reconstruction de 3 villages afin de mettre en œuvre les actions préalablement définies par les Experts, avec l'intention d'ajuster les actions et d'offrir des benchmarks internes aux autorités.

La SIE a engagé la mobilisation pour le village du Bouygzarn près du plateau de Timinkar. Conformément aux recommandations du Gouverneur concerné, la SIE reste en attente de la nomination du Directeur ou de la Directrice de la nouvelle Agence du Développement du Haut Atlas.

Collège d'urgence - Plateau de Timinkar, commune de Setti Fadma

La SIE a intégré l'équipe mobilisée pour la construction d'un collège d'urgence post-séisme destiné à devenir un centre communautaire pérenne dans la province d'El Haouz. Trois associations sont mobilisées : Open Village, l'Heure Joyeuse et l'association ATND qui est le point de contact avec l'ensemble des villages du plateau de Timinkar.

Suite au séisme du 8 Septembre 2023, de nombreuses maisons ont subi des dégâts et des familles ont passé l'hiver sous les tentes. S'ajoute à cette situation difficile, le manque d'infrastructure pour accueillir les nouveaux collégiens à l'unique collège de la vallée. Ils sont 250 à avoir réussi l'examen du primaire l'année dernière et n'ont pas pu faire leur rentrée au collège, demeurant déscolarisés.

L'objectif de l'équipe mobilisée est la mise à disposition d'un collège temporaire sur le plateau de

Timinkar pour l'urgence, situé à une altitude de 2 100 mètres, dans la région d'Al Haouz sur la commune de Setti Fadma. Ce plateau abrite une quinzaine de villages (douars) et compte actuellement 6 écoles primaires.

Par la suite, avec le concours du Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire & des Sports sensibilisé et mobilisé aux côtés de l'équipe, un collège définitif sera créé sur le plateau pour une communauté de 62 villages. Il aura une capacité d'accueil de 700 enfants avec un internat.

La SIE maintiendra sa participation jusqu'à la livraison du collège temporaire et du collège définitif.



Village Shems'y

La SIE apporte son soutien à l'Association Marocaine d'aide aux Enfants en Situation Précaire (AMESIP) en couvrant la composante énergétique du village Shems'y pour les orphelins d'El Haouz (pupilles de la Nation).

Dans le cadre de l'initiative humanitaire de l'association, le village Shems'y a été créé dans la région d'El Haouz, précisément à Amizmiz. Le village en cours de construction offrira un abri à 150 orphelins du séisme.

L'objectif principal est de créer un havre de paix où ces enfants pourront retrouver un sentiment de bien-être et de sécurité. Au sein du village Shems'y, des infrastructures seront dédiées à l'éducation, à l'enseignement et à la culture, ainsi qu'au soutien social et psychologique.

La SIE apporte son Expertise pour permettre au village d'avoir une empreinte énergétique minimale incluant une solution d'autoproduction à base de photovoltaïque. L'objectif final est de réduire au maximum les coûts de fonctionnement du village au niveau de la facture énergétique.

VUE EN AXONOMETRIE DU PROJET



2024 : ANNÉE DE DÉCOLLAGE

Vision 2024

Sur la scène internationale, notamment au Maroc, l'efficacité énergétique et la rationalisation de la consommation énergétique sont désormais prioritaires dans les stratégies de développement durable.

En 2024, la Société d'Ingénierie Énergétique (SIE) vise à renforcer son positionnement en tant que Super ESCO afin de jouer un rôle majeur dans le dispositif mis en place par le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable dans le cadre de la stratégie nationale du développement durable.

La SIE souhaite opérer l'ouverture du Marché en soutenant l'écosystème national, faisant du secteur privé l'acteur principal de l'exécution des projets d'efficacité énergétique. In fine, l'ambition de la Super ESCO est de garantir la maturité du Marché pour ne pas introduire de préjudice concurrentiel aux entreprises privées.

Cet objectif ne peut être atteint sans le développement d'un dispositif ouvrant l'accès aux financements accompagné d'incentives, en l'occurrence la mise en place d'un service de certification de crédits carbone au profit des institutions qui s'engagent dans la voie de l'économie de l'énergie et de la décarbonation.

Le marché crédit carbone contribue à booster les résultats d'économie d'énergie, d'où l'intérêt porté par la Super ESCO de créer et renforcer ce marché au profit du Royaume du Maroc.



2024

En 2023, la SIE a achevé le développement du dispositif mis en service pour le Marché. Les concepts d'intervention sont désormais structurés et validés. Ils seront diffusés et présentés à tous les acteurs des secteurs cibles en début d'année 2024, avec l'appui des organisations sectorielles et du MTEDD.

De nouvelles actions complémentaires sont à l'étude pour la nouvelle année, pour la mise en place d'une nouvelle organisation marché, public et privé. Cela dans l'objectif de s'adresser massivement aux secteurs public et privé afin de renforcer les résultats d'économie d'énergie du Royaume.

En 2024, la Super ESCO marocaine souhaite développer ses coopérations avec les Super ESCOs africaines dans l'objectif de consolider la coopération Sud-Sud, à travers l'Association des Super ESCOs d'Afrique (ASEA) annoncée par la SIE en marge des COP. La collaboration entre les membres de cette association traite un ensemble de sujets concernant la promotion du service énergétique. Il s'agit d'un échange d'expériences et d'expertises relatives à la création et l'opérationnalisation de Super ESCO.

En quelques mots, la vision de la Super ESCO pour 2024 est de faire connaître et reconnaître l'identité de la SIE aux différents acteurs des

secteurs cibles et de les convaincre sur sa capacité à réussir les projets d'efficacité énergétique. A cet effet, la SIE prépare d'ores et déjà les futures étapes de développement de nouvelles offres, en plus de la diversification de ses activités.

Catalyseurs du succès

Elargir et consolider

Découlant de la vision globale pour 2024, la direction développement et marketing soutenue par la direction générale s'efforce à développer et à déployer une stratégie marketing et un plan d'actions commerciales pour permettre à la SIE de renforcer sa présence sur le Marché, de raffiner son offre et de faire connaître son savoir-faire.

L'objectif prioritaire de la Super ESCO est d'élargir ses cibles de clients potentiels et d'augmenter le volume du portefeuille projets. Cela, dans le but de permettre au secteur public et privé de s'engager davantage dans des projets d'efficacité énergétique.

Dans ce sens, la SIE a mis en place un dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des projets qu'elle entreprend afin de mesurer leurs performances et d'améliorer son propre mode de fonctionnement.

La diversification des clients et des sources de revenus permettra aussi à la SIE d'atteindre son objectif d'autonomie financière et de s'émanciper du budget de l'État.

La réussite de la stratégie Marketing et Commerciale de la SIE nécessite d'investir dans le capital humain. La recherche de nouveaux talents est engagée, elle s'enregistre dans une politique de parité genre équilibrée favorisant les profils jeunes.

Le « I » c'est pour Ingénierie

La SIE est consciente de la nécessité du développement d'une stratégie de communication à ce stade de son développement. L'ambition de s'adresser massivement aux acteurs du marché, implique un important investissement dans l'aspect communication.

En effet, la SIE a atteint un niveau de maturité suffisant pour s'ouvrir sur le marché afin de mettre à profit son savoir-faire et son expertise. Durant ces dernières années, la Super ESCO a développé des modes d'intervention qu'elle souhaite présenter au Marché afin de familiariser ses acteurs à l'usage et aux offres de service de la SIE.

Le message de la Super ESCO est simple : la SIE est un tiers de confiance, catalyseur du marché, dédiée à l'accompagnement des secteurs énergivores dans leurs projets d'efficacité énergétique.

L'objet de la stratégie de communication est de présenter la vision de la SIE en termes d'offres de services techniques pour optimiser la consommation énergétique qui se traduit sur la facture énergétique, mais aussi et surtout de mettre en avant les possibilités de financement des projets EE.

L'accès aux financements étant un obstacle majeur aux acteurs du marché, il est judicieux pour la SIE de mettre l'accent sur les solutions qu'elle a développées auprès de ses partenaires qui profiteront à ses clients potentiels.

La Super ESCO compte mobiliser plusieurs canaux de diffusion pour atteindre ses cibles. La SIE a réalisé l'actualisation de son site internet pour une navigation fluide et informative au profit de ses visiteurs. Les réseaux sociaux, comme LinkedIn sont aussi intégrés dans la nouvelle démarche de communication SIE.

La participation aux événements majeurs dédiés aux questions d'optimisation énergétique et d'énergie durable est tout aussi indispensable. La SIE prévoit donc, d'augmenter sa présence dans les forums, les salons et les divers événements organisés en 2024 au Maroc et à l'international.

Le contrat de performance énergétique « CPE »

La SIE lance le contrat de performance énergétique « CPE », un instrument de marché novateur et un outil financier permettant une meilleure gestion des risques. C'est un savoir-faire et une expertise apportés par les sociétés de services énergétiques, les ESCO. Il introduit la notion de garantie de résultats de performance.

Le CPE développé par la SIE offre plusieurs avantages, c'est une solution globale, la garantie d'une solution énergétique économique et rationnelle, adaptée aux besoins. Il permet de réduire les dépenses d'investissements, voire de les supprimer pour le bénéficiaire du projet. L'ESCO assume les risques liés à la construction de même que les risques financiers, et permet de soulager la charge du client en termes de travaux et de maintenance. L'ESCO se charge aussi de la mesure et de la vérification des résultats après la mise en œuvre des actions EE. La durée du

contrat de performance énergétique reste toujours inférieure à la durée de vie utile des installations.

A travers ce mode, la Super ESCO conclue avec le client un contrat de performance ou elle s'engage sur la conception, le financement, la réalisation et la maintenance du projet d'efficacité énergétique. La réalisation des prestations du projet EE est externalisée à des entreprises privées sous son contrôle.

Le schéma de fonctionnement du CPE est simple, le contracteur définit et garantit une réduction de la facture énergétique. L'ensemble des investissements nécessaires doivent être entièrement amortis à travers la réduction des coûts de l'énergie. La rémunération de l'ESCO dépend donc directement des économies réalisées.

DÉVELOPPEMENT DES COÛTS



En détail, les projets phares de 2023



Programme Mosquées Vertes avec le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques

Débuté en 2020, le Programme Mosquées Vertes a pour objectif de réaliser des projets de mise à niveau énergétique au profit des mosquées du Royaume. Dans ce cadre, la SIE intervient en collaboration avec le ministère des Habous et des Affaires Islamiques, en tant que maître d'ouvrage délégué. Ce programme qui s'étale sur la période 2020 -2026 est réparti en plusieurs lots.

La première phase étalée sur la période 2020-2022 achevée, la SIE a entamé la seconde phase. Cette dernière est étalée sur la période 2023-2026 et a pour objectif la réalisation d'opérations de mise à niveau énergétique permettant d'équiper de lampes LED, de chauffe-eaux solaires et de panneaux solaires photovoltaïques les mosquées réparties sur l'ensemble des régions du Royaume.



Programme national d'efficacité énergétique avec le Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports

En étroite collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports, le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable, et avec l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique, la SIE développe un programme national de mise à niveau énergétique des établissements scolaires nationaux. Ce programme s'étend sur plusieurs régions en zones urbaines et rurales.

La première phase définie en fin 2023 se focalise sur 100 établissements de la région du

Haouz récemment atteinte par le séisme du 8 septembre.

Le diagnostic énergétique de ces sites pilotes vise à définir la méthodologie d'exécution et de financement de tous les établissements scolaires de l'Etat.

Ce projet est en cours de finalisation des modalités contractuelles détaillées pour son démarrage effectif.

Projet de mise à niveau énergétique du siège de la Trésorerie Générale du Royaume

Dans le cadre de la convention signée avec la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), La SIE a conclu un contrat qui a pour objet l'assistance technique pour l'accompagnement dans la mise à niveau énergétique du bâtiment du siège de la TGR à Hay Riad.

L'intervention de la SIE dans le cadre de cette convention, sera réalisée en deux phases.

La première phase consiste en l'analyse et la proposition des solutions d'efficacité énergétique adaptées aux bâtiments de la Trésorerie Générale du Royaume. La seconde, sera dédiée à l'implémentation des mesures d'efficacité énergétique et des solutions d'énergies vertes identifiées.



Secteur de l'éclairage public : Projet de mise à niveau énergétique de la région ORIENTAL

Face au caractère énergivore de l'éclairage public et la nécessité d'accélérer la mise à niveau du parc national, la SIE a entrepris de développer un modèle régional répliquable.

Un modèle avec plan d'action sur l'échelle régionale qui respecte les spécificités de chaque région, s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle politique public (SRMS). La première région à bénéficier de ce plan est la région de l'Oriental.

Le projet engagé par la SIE a pour objectif la réalisation d'une étude énergétique du parc d'éclairage public des communes urbaines : Oujda, le grand Nador et le grand Berkane – en lot unique.

L'étude réalisée par la SIE est un diagnostic énergétique du parc d'éclairage public des communes, elle s'inscrit dans le contexte du développement de ce nouveau modèle de gestion de l'éclairage public. Plusieurs lots sont définis pour la mise en œuvre du modèle de la région de l'Oriental :

- Les villes principales
- Les villes de tailles petites et moyennes
- Le milieu rural

La Société d'Ingénierie Energétique (ESCO d'Etat) est le maître d'ouvrage délégué de ce marché.

Secteur de l'aéronautique : Projet EE avec le Groupe FIGEAC AÉRO

Dans le cadre de la collaboration avec le Groupe FIGEAC AÉRO, la SIE a lancé un appel à propositions s'adressant aux fournisseurs de solutions photovoltaïques d'énergie solaire actifs au Maroc. L'objectif est d'évaluer leur intérêt et leur capacité à établir un partenariat avec le groupe FIGEAC AÉRO et la SIE afin de couvrir

une partie du besoin énergétique de la nouvelle extension du site FIGEAC AÉRO NOUACEUR -Autoproduction-.

L'objectif global de cet appel à propositions est de réduire le coût total de l'électricité qui sera facturée au niveau du site.

Projet de performance énergétique avec le Groupe YNNA Holding

La SIE et le Groupe YNNA Holding ont engagé une coopération pour la mise en œuvre de projets de performance énergétique au profit de YNNA Holding ou de ses filiales qui seront spécifiées dans le cadre des Conventions Spécifiques.

Dans ce cadre, ASWAK ASSALAM et la SIE collaborent pour la mise en place d'un projet de performance énergétique qui consiste en la mise en place de mesures d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables au niveau de 4 hypermarchés du groupe.

En ce sens, la SIE assiste le groupe ASWAK ASSALAM filiale de YNNA Holding dans tout le cycle du projet commençant par la mise en œuvre du contrat de services énergétiques conclut avec des opérateurs jusqu'à la phase de constat des premières économies d'énergie générées dans le cadre du projet.

ASWAK ASSALAM et la SIE visent ainsi à couvrir une partie du besoin énergétique -Autoproduction- des sites ASWAK ASSALAM Témara, Mohammedia, Kénitra et Tanger.

En route vers 2024

Depuis sa transformation définitivement officialisée en 2021, la SIE a finalisé de nombreuses actions structurantes ouvrant la voie au développement du Marché de l'EE au Maroc.

Avec le soutien de sa Gouvernance, un ensemble de prérequis a été établi pour permettre à la SIE de servir les besoins d'économie d'énergie du secteur public. L'équipe SIE a de son côté défini son rôle d'apport d'Expertise à tous les acteurs du secteur public par un positionnement d'intermédiation contractuelle clair et cohérent du cadre réglementaire en vigueur.

Une étude du marché a été réalisée auprès de plusieurs dizaines d'entreprises pour comprendre les dysfonctionnements empêchant l'émergence du secteur EE au Maroc. L'enseignement retiré de cela a éclairé sur la nécessité de développer tout un dispositif national apportant des solutions aux freins identifiés, ainsi que des incentives pour véritablement encourager le secteur Privé à s'engager vers la sobriété énergétique et la décarbonation. Ce travail a été finalisé en fin 2023.

2024 est une année charnière dans la vie de la SIE en ce sens que la société doit maintenant sécuriser sa pérennité en s'engageant massivement dans la réalisation des projets tout en soutenant la dynamique du secteur Privé.

L'organisation de la société a donc été ajustée pour s'adapter efficacement à ces nouveaux objectifs et le Marché se verra annoncer début 2024 le détail du dispositif opérationnel réalisé.

Toujours pour disposer d'une meilleure visibilité sur ses nouveaux objectifs à atteindre, la SIE a actualisé son business model et son business plan.

Désormais la SIE se concentre sur la montée en charge de projets, forte des bases établies jusqu'alors, que ce soit celles lui permettant d'adresser le secteur public ou celles ouvrant le Marché à l'ensemble du secteur Privé.



شركة الهندسة الطاقة
SOCIÉTÉ D'INGÉNÉRIE ÉNERGÉTIQUE

3, Bd Abderrahim Bouabid,
Secteur 10, Bloc D, Hay Riad,
Av. Abderrahim Bouabid, Rabat



SIE.CO.MA 